

Les Grangettes en chantier !

Par Samuel Glassey, Président du FC Nendaz

Voici quatre ans déjà que le FC Nendaz étudie la faisabilité de divers projets de développement. Après la priorité et le succès d'un 50^e anniversaire parfaitement réussi, le club de football nendard a voulu se donner les moyens d'améliorer la qualité de ses infrastructures afin de répondre encore mieux aux attentes de ses 299 membres actifs. Nous vous livrons ci-dessous un résumé des réflexions qui ont été faites à ce sujet, des projets qui en ont résulté et des aménagements prévus durant l'été 2005 sur les hauts de Beuson.

Les difficultés actuelles...

Terrain principal

Actuellement le terrain principal des Grangettes n'est pas drainé. Lors de périodes pluvieuses, l'utilisation devrait se réduire de 30% à 50% pour pouvoir maintenir une bonne végétation. Mais avec le calendrier chargé de nos nombreuses équipes, difficile de concilier respect des plannings et de la pelouse !

De part son altitude (1'080 m), son emplacement (ensoleillement) et la structure de son sol (perméabilité), il en résulte, en l'espace d'un week-end pluvieux, des dommages irréversibles pour le reste de la saison. Les coûts de remise en état chaque été s'élèvent à plus de Fr. 8'000.-, sans compter l'entretien régulier (tonte, engrais, lignage, tonte) pour un total dépassant les Fr. 20'000.- par année à charge du FC Nendaz.



Terrain d'entraînement

La construction du terrain en copeaux a eu lieu en 1989 et il a donc maintenant 16 ans d'âge. A cette époque, le choix s'est porté sur ce type de surface pour augmenter très nettement les possibilités d'entraînement en tenant compte de l'altitude (1'080 m), du souhait de pouvoir utiliser ce terrain sans restriction, du nombre d'heures d'utilisation (contrairement au gazon naturel !) et du rapport prix / performance.

Tout type de surface après 15 ans, et surtout un terrain en écorces, demande un réinvestissement important pour lui donner une 2^e jeunesse. Mieux vaut donc investir dans une nouvelle surface nettement plus performante.



Clôtures et pare-ballons

La clôture actuelle du terrain principal n'est pas complètement fermée et accuse par endroits de sérieux coups de vieux. Elle laisse donc l'accès au gibier qui peut occasionner de sérieux dégâts à la pelouse.

Quant au pare-ballons se trouvant derrière le goal côté cantine, il est d'une très grande utilité. Il protège les spectateurs des ballons venant en leur direction. Néanmoins le risque est toujours présent pour les balles venant « en cloche » et en direction des spectateurs côté Beuson.

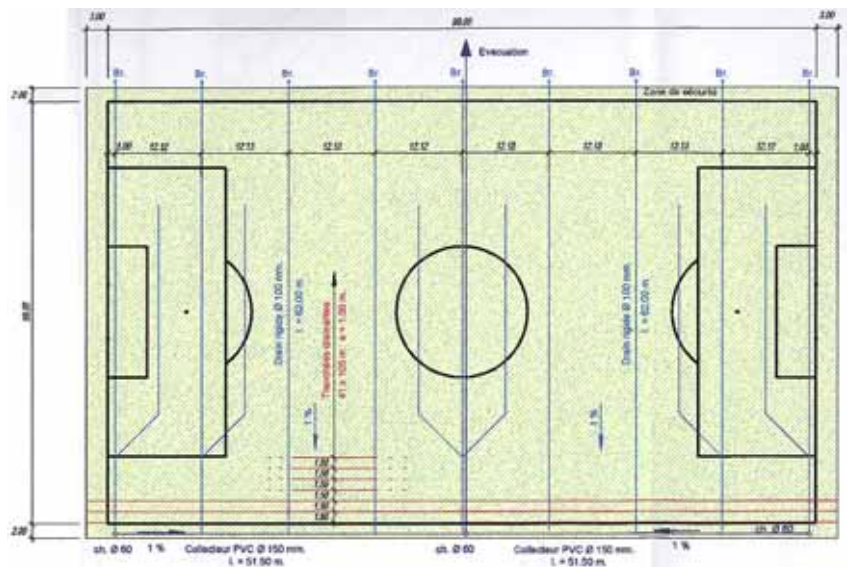
...et leurs solutions !

Terrain principal

Notre choix s'est porté sur la réalisation d'un véritable drainage. Il permettra une meilleure conservation de la pelouse qui ne sera plus « massacrée », une évacuation des eaux optimales lors de périodes pluvieuses et un enracinement en profondeur. Sitôt après une pluie, le terrain sera utilisable dans de bonnes conditions. Il dotera le stade des Grangettes d'un équipement standard obligatoire.

Ces travaux ont débuté le mardi 10 mai et se sont achevés par une régénération complète du terrain. Il restera complètement fermé jusqu'à la mi-septembre 2005 afin de garantir une germination et une végétation optimales.

Coûts de l'assainissement et de la régénération :
Fr. 135'000.-



Terrain d'entraînement

Après avoir écarté rapidement la variante « gazon naturel » et son lot d'inconvénients (utilisation limitée, frais d'entretien, conservation impossible, etc.), nous avons été convaincus par la 3^e et dernière génération de gazons synthétiques qui sont actuellement très comparables au gazon naturel, notamment pour ce qui est de l'absorption de choc, du roulement du ballon et de la qualité de jeu. Ils sont d'ailleurs acceptés tout dernièrement par la FIFA et l'UEFA pour les matches de haut niveau. Les stades de la Maladière et du Wankdorf, actuellement en construction, seront d'ailleurs dotés de ce même type de revêtement pour les matches de niveau professionnel.



Les avantages principaux pour le FC Nendaz sont une utilisation illimitée même lors de périodes pluvieuses ou neigeuses, une qualité de jeu comparable au gazon naturel et surtout des coûts d'entretien réduits (marquage permanent, pas d'arrosage, pas d'engrais, pas de tonte). Mis à part la structure en écorces et l'arrosage, toutes les infrastructures existantes du terrain d'entraînement sont utilisables, à savoir : l'aménagement initial, les drainages, l'éclairage et les pare-ballons.

Les travaux du terrain synthétique ont débuté le mardi 23 août et le terrain devrait être disponible pour la fin septembre 2005. La surface totale de jeu disponible sera de 3225 m² divisée en 2 surfaces d'entraînements de grandeur égale mesurant chacune 40 mètres par 28. Un terrain de juniors E de 50 mètre par 31 sera également ligné ainsi qu'une zone de 16 mètres.



Coût du terrain synthétique: **Fr. 345'000.-**

Clôtures et pare-ballons

Les travaux de fermeture complète et de rénovation de l'enceinte grillagée interviendront dans le courant du mois de septembre. A la même période, l'extension du pare-ballons sur une longueur de 15 mètres ainsi que la surélévation de 2 mètres de celui existant permettra de protéger encore mieux les spectateurs des risques engendrés par les ballons venant en leur direction. Il réduira aussi sensiblement la perte de ballons.

Coût de ces travaux : **Fr. 20'000.-**

Financement

Assainissement et régénération	Fr. 135'000.-
Terrain synthétique	Fr. 345'000.-
Clôtures et pare-ballons	Fr. 20'000.-
Coût total des travaux	Fr. 500'000.-
./. participation Sport-Toto	Fr. 71'000.-
Solde	Fr. 429'000.-
- Participation FC Nendaz	Fr. 219'000.-
- Participation Commune de Nendaz	Fr. 210'000.-
sous forme d'un crédit LIM de Fr. 210'000.- sur 15 ans, soit Fr. 14'000.- d'annuité	

La Commune de Nendaz s'est engagée financièrement à ces réalisations qui se trouvent sur des infrastructures dont elle est propriétaire, dont le financement est assuré à raison de 43% par le FC Nendaz et pour un investissement total dans notre région de Fr. 500'000.- sans intérêt.